



No de résolution  
ou annotation

## PROVINCE DE QUÉBEC

### MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

**Procès-verbal de l'assemblée spéciale du Conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue lundi le 28 août 2000 à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de monsieur le maire, Michel Tartre.**

Étaient présents :

Monsieur le maire, Michel Tartre, mesdames les conseillères, Lynn Legault-Niemi, Micheline Lévesque et Gisèle Péladeau, messieurs les conseillers, Daniel Lauzon et Benoît Aumais, ainsi que la directrice générale, madame Manon Bernard.

Absent pour cause: monsieur le conseiller, Jacques Sirois.

\*\*\*\*\*

L'avis de convocation ayant été signifié par la secrétaire-trésorière à tous les membres du Conseil municipal en date du 7 août 2000, tel que requis par le Code municipal et même aux membres du Conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de l'assemblée.

2000-08-169

#### APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller, Benoît Aumais, appuyé par la conseillère, Micheline Lévesque et résolu d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2000-08-170

#### OUVERTURE DES SOUMISSIONS – TRAVAUX D'ÉMONDAGE

Après avoir pris connaissance du certificat d'ouverture des soumissions et du rapport rédigé par le directeur de la Gestion du territoire;

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par la conseillère, Micheline Lévesque et résolu d'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Émondage Nacelle P.L. inc., le contrat d'émondage au coût de 28,720.59\$, selon les spécifications des documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE

2000-08-171

#### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE # 2000-10, 69 RUE RABEAU

Attendu que le Comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande de dérogation mineure numéro 2000-10, à l'effet de régulariser l'implantation du bâtiment principal existant avec une marge latérale de 2,77 mètres, alors que la marge prescrite est de 3 mètres;

Attendu que le Conseil a pris connaissance de l'avis donné par le Comité consultatif d'urbanisme l'informant que la dérogation mineure devrait être acceptée;



No de résolution  
ou annotation

Formules Municipales commerciales Inc., Farnham (Québec) - No 5614-MST (FLA-792)

**2000-08-171 ... suite**

Attendu que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre;

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Benoit Aumais et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure numéro 2000-10.

ADOPTÉE

**2000-08-172**

**RÈGLEMENT # 386 – DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par la conseillère, Lynn Legault-Niemi et résolu de prendre acte du dépôt du rapport de la secrétaire-trésorière, concernant le règlement numéro 386, réputé approuvé par les personnes habiles à voter, lors de l'ouverture du registre du 17 août 2000.

ADOPTÉE

**2000-08-173**

**DEMANDE DE SOUMISSIONS PAR INVITATION – FOURNITURE D'ARBRES EN MOTTES**

Il est proposé par le conseiller, Benoit Aumais, appuyé par le conseiller, Daniel Lauzon et résolu de demander des soumissions par voie d'invitation aux pépinières suivantes pour la fourniture d'arbres en mottes, à savoir:

- Pépinière Cramer Inc.
- Pépinière Sheridan Ltée
- Pépinière Ottinger

L'ouverture des soumissions aura lieu le 5 septembre 2000 à 15h00 à l'hôtel de ville.


ADOPTÉE


**2000-08-174**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller, Benoit Aumais et résolu de lever l'assemblée et ce à 19h40.

ADOPTÉE

  
Manon Bernard  
Directrice générale

  
Michel Tarte  
Maire

\*\*\*\*\*

/vc